



PRINCEVILLE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE PRINCEVILLE

LE PETIT PRINCE



Le Carnaval d'hiver bientôt de retour!

À CONSULTER : Prévisions budgétaires 2020 (pages 5, 6 et 7)

Vol. 4 - No 1
JANVIER 2020

Message du maire



Gilles Fortier, maire

L'année qui vient à peine de se terminer en aura été une satisfaisante à plusieurs niveaux. En plus d'avoir réalisé de nombreux projets, nous avons enregistré, à Princeville, une 8^e hausse consécutive de notre population. De plus, les investissements générés par l'industrie de la construction ont atteint un nouveau sommet. Notre Ville poursuit sur sa lancée et c'est stimulant pour toute l'équipe du conseil municipal.

Quelques mots à propos du budget

Au moment d'adopter les prévisions budgétaires 2020, nous avons misé sur un budget responsable pour permettre à la Ville de poursuivre sa croissance, et ce, tout en atténuant le plus possible les impacts pour les contribuables. Les taux de taxe foncières de toutes les catégories ont connu une minime augmentation, dont celle de la catégorie résiduelle qui augmente d'un sou pour s'établir à 0,96 \$ du 100 \$ d'évaluation.

S'il n'y avait pas eu cette hausse au niveau des matières résiduelles, avec le renouvellement du contrat de trois ans, il n'y aurait presque pas eu d'augmentation sur le compte de taxes des citoyens grâce à la richesse foncière qui se crée sur notre territoire.

Pour l'année 2020, des investissements d'un peu plus de 2,28 M\$ sont prévus au programme triennal de dépenses en immobilisations. Parmi les projets à venir, il y aura le prolongement de la rue Jérémie-Pacaud afin de permettre l'expansion du parc industriel Jacques-Baril. En voirie rurale, nous prévoyons investir un peu plus de 350 000 \$ pour le rechargement des 6^e rangs Est et Ouest et 190 000 \$ pour le resurfaçage de diverses rues. Bien d'autres projets seront réalisés au cours de l'année, dont la réfection du barrage de la rivière Bulstrode (302 680 \$).

Le Carnaval d'hiver devancé au 1^{er} février

Dorénavant, le Carnaval d'hiver se tiendra en début de février plutôt qu'à la fin de ce mois comme c'était le cas par le passé. Ainsi, nous attendons les familles en grand nombre au Parc Multisports, le samedi 1^{er} février, où une multitude d'activités seront offertes tout à fait gratuitement.

En nouveauté, il y aura une classique hivernale MAHG pour les joueurs des associations du hockey mineur de Princeville, Plessisville ainsi que Daveluyville.

Afin de rendre le carnaval encore plus accessible, bon nombre d'activités débiteront en matinée dès 10 h. De quoi faire plaisir aux tout petits... et même aux plus grands!

Pour connaître l'horaire complet de l'événement, il suffit de consulter l'endos de notre bulletin d'information.

Beaucoup d'action au Centre sportif

En ce moment même, le Tournoi provincial Bantam-Midget Desjardins se déroule au Centre sportif Paul-de-la-Sablonnaire. L'événement compte sur la participation de 34 équipes en provenance de diverses régions. À noter que l'événement se poursuivra jusqu'au 26 janvier prochain sous la présidence d'honneur de Claude Fortier.

Il ne faudra pas manquer le Tournoi provincial Novice-Atome Le Lait au chocolat qui se déroulera ensuite du 12 au 23 février 2020. Là encore, l'événement affiche complet avec un total de 62 équipes inscrites!



Une 8^e hausse de population consécutive!

Le décret de population 2020, paru récemment dans la *Gazette officielle du Québec*, indique que Princeville compte 6 230 citoyens.

Il s'agit d'une augmentation de 29 habitants par rapport à l'année 2019.

Entre cette 8^e hausse consécutive et la toute première de la série, en 2013, la population de Princeville est donc passée de 5 722 à 6 230 habitants. Cela représente une augmentation globale de 8,88 %, soit 508 habitants!

Ces données ravissent les membres du conseil municipal, ainsi que toute l'équipe de Développement économique Princeville. Que ce soit par le biais des actions prévues dans le cadre de la politique familiale municipale ou par les incitatifs offerts afin de favoriser l'accès à la propriété sur le territoire, la motivation est à son comble pour poursuivre sur cette lancée en 2020.



DÉPART À LA RETRAITE POUR DEUX POMPIERS

Le Service de sécurité incendie de Princeville tient à souligner les années de service de Pierre Levasseur et de Michel Tardif qui ont pris leur retraite à titre de pompiers. M. Levasseur a cumulé 33 ans de service tandis que M. Tardif a été sapeur pendant 14 ans et demi. Merci messieurs pour votre excellent travail tout au long de ces années!

Sur la photo, de gauche à droite : Christian Chartier, directeur du Service de sécurité incendie, Pierre Levasseur, Mario Juaire, directeur général de la Ville, et Michel Tardif.



BIENVENUE À PRINCEVILLE

Veillez noter que le programme *Bienvenue à Princeville* est toujours en vigueur à l'attention des nouveaux arrivants. Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous êtes invité à communiquer avec l'hôtesse d'accueil de la Ville de Princeville, Sophie Rodrigue, au 819 364-5273.

Elle pourra vous rencontrer afin de vous renseigner à propos de la Ville. Vous recevrez aussi lors de cette rencontre des certificats cadeaux de divers commerçants locaux!



Cours des Ateliers culturels et de l'École de musique



En guise de rappel, divers cours sont offerts dans le cadre des Ateliers culturels et de son école de musique.

Pour les ateliers culturels, des cours de peinture décorative et de faux-vitrail sont proposés, tout comme des cours de peinture à l'huile pour adultes et enfants.

Du côté de l'école de musique, il est possible de suivre des cours privés de guitare acoustique, de batterie, de piano et de chant.

Pour information et inscription : 819 364-3333, poste 3321

Jour du Drapeau le 21 janvier

Le 21 janvier 1948, le fleurdelisé prenait la place de l'Union Jack, drapeau britannique, au sommet de la tour centrale du parlement.

Par décret, le gouvernement du Québec lui avait accordé, le matin même, le statut de drapeau officiel du Québec. C'est pour souligner cette cérémonie que le 21 janvier a été décrété le Jour du Drapeau.

Le drapeau représente l'un des plus puissants moyens de communications d'une nation. De tout temps et dans toutes les civilisations, il a été un élément d'identification permettant de reconnaître les siens, d'attirer l'attention, d'identifier une juridiction. Les gens sont sensibles et intéressés à tout ce qui touche leur drapeau, et c'est aussi vrai pour les Québécois. À titre d'emblème national, le drapeau du Québec doit être déployé de façon officielle par une institution publique ou un établissement relevant de l'Administration gouvernementale afin de marquer son appartenance à cette dernière.

Pour en savoir plus : jourdudrapeau.quebec



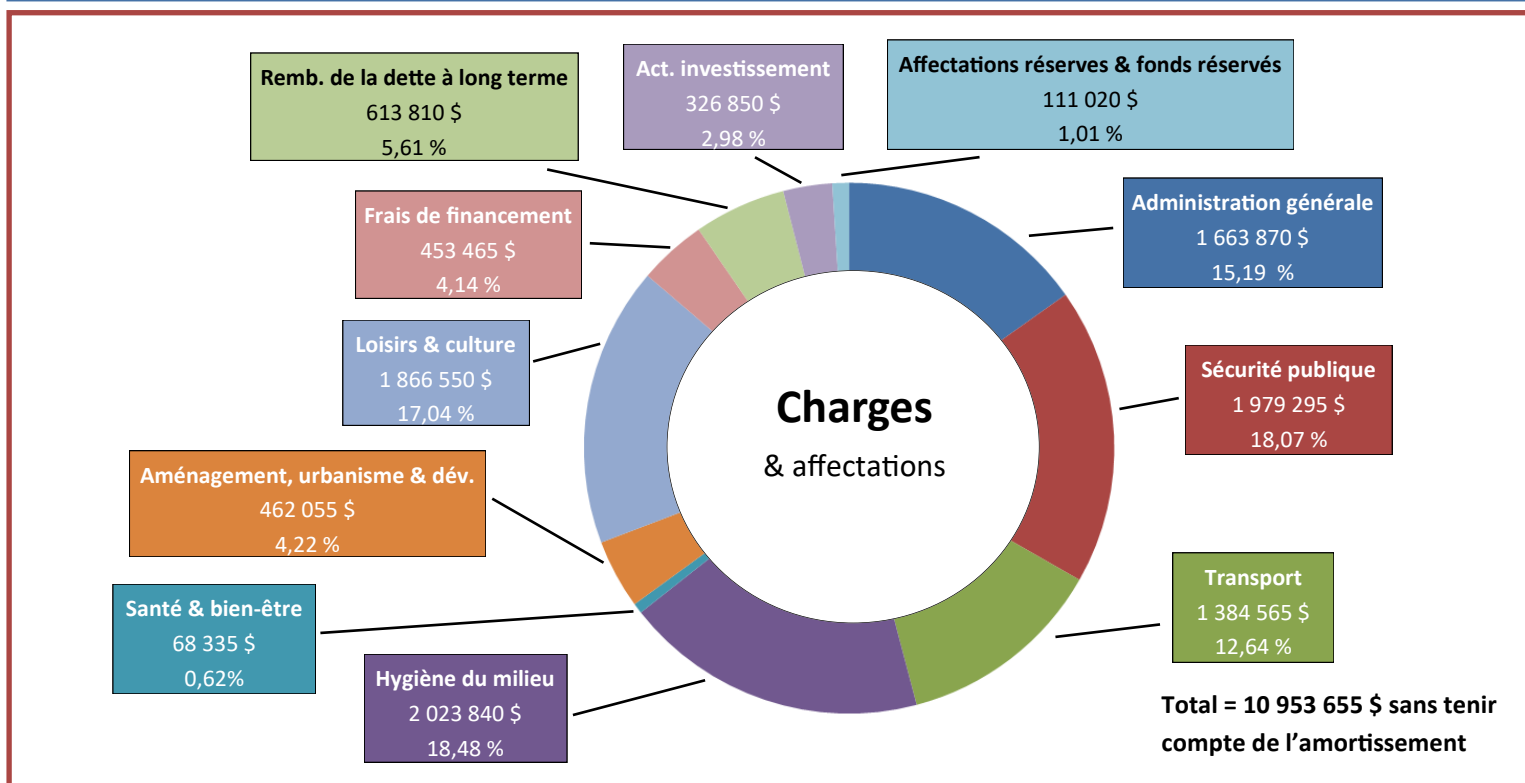
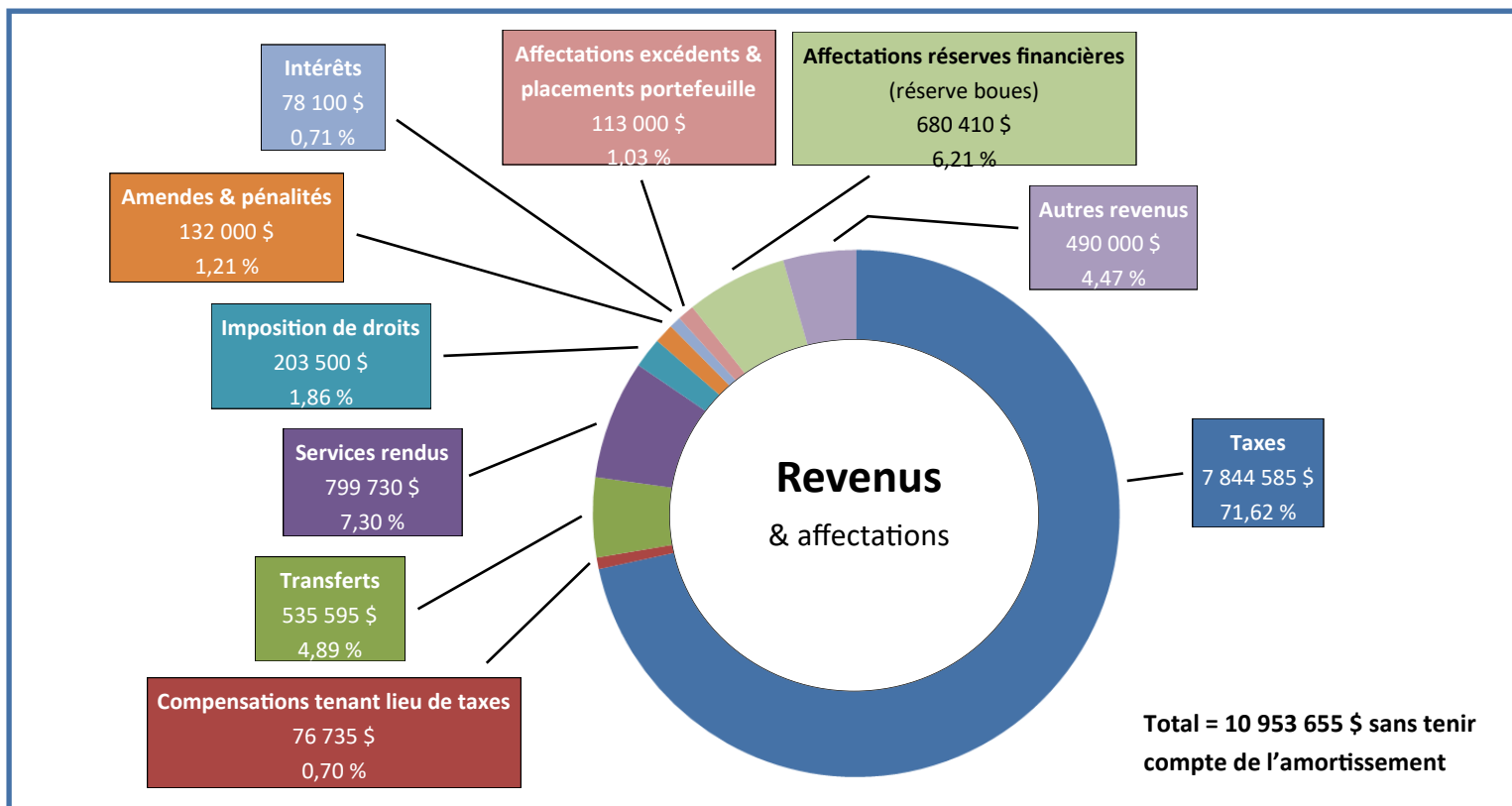
AU-DELÀ DU DEUIL

Les personnes éprouvées par le deuil d'un être cher sont invitées à s'inscrire à une session de rencontres *Au-delà du deuil*. Cette session qui vient à peine de débiter se déroule le mercredi, de 19 h à 21 h, à la Salle Jacques-Therrien.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour s'inscrire, veuillez communiquer au 819 364-2124 ou au 819 364-7767.

Prévisions budgétaires 2020

Les prévisions budgétaires de l'année 2020 ont été adoptées le 16 décembre 2019, lors de la séance ordinaire du conseil prévue à cet effet. Fidèles à leur vision, les élus municipaux ont misé sur un budget responsable pour permettre à la Ville de poursuivre sa croissance, et ce, tout en atténuant le plus possible les impacts pour les contribuables. Les graphiques vous sont présentés pour simplifier la compréhension des prévisions budgétaires détaillées aux pages suivantes.



Prévisions budgétaires - Ville de Princeville
Activités de fonctionnement à des fins fiscales - EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

REVENUS	Budget 2020 (\$)	Budget 2019 (\$)
Taxes	7 844 585	7 423 645
Compensations tenant lieu de taxes	76 735	75 040
Transferts	535 595	550 570
Services rendus	799 730	800 820
Imposition de droits	203 500	148 000
Amendes et pénalités	132 000	131 000
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	78 100	52 100
Autres revenus	490 000	0
	10 160 245	9 181 175
CHARGES	Budget 2020 (\$)	Budget 2019 (\$)
Administration générale	1 663 870	1 496 310
Sécurité publique	1 979 295	1 528 710
Transport	1 384 565	1 296 010
Hygiène du milieu	2 023 840	1 706 075
Santé et bien-être	68 335	67 600
Aménagement, urbanisme et dév.	462 055	437 820
Loisirs et culture	1 866 550	1 783 855
Frais de financement	453 465	452 860
	9 901 975	8 769 240
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	2 340 000	2 205 000
	12 241 975	10 974 240
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(2 081 730)	(1 793 065)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES - Ajouter (déduire)	Budget 2020 (\$)	Budget 2019 (\$)
Immobilisations		
Amortissement	2 340 000	2 205 000
Produit de cession	0	0
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement & partic.	10 000	10 000
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(613 810)	(564 650)
AFFECTATIONS	Budget 2020 (\$)	Budget 2019 (\$)
Activités d'investissement	(326 850)	(246 830)
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	103 000	0
Excédent de fonctionnement affecté	0	19 795
Réserves financières et fonds réservés	569 390	369 750
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0	0
	345 540	142 715
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0	0

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET)

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation - Programme triennal

TITRE PROJET	2020 (\$)	2021 (\$)	2022 (\$)	TOTAL 2020-2021-2022(\$)
Camion autopompe	0	750 000	0	750 000
Camionnettes	66 750	0	0	66 750
Dôme pour abrasifs	52 500	0	0	52 500
Resurfaçage diverses rues (nouvelle demande)	0	500 000	0	500 000
Machinerie et outillage	0	176 400	0	176 400
Développement domiciliaire—Lumières de rues	6 300	0	0	6 300
Voirie rurale—resurfaçage de rues	190 000	0	0	190 000
Voirie rurale—rechargement de rangs	350 800	0	0	350 800
Pavage de nouvelles rues	164 830	0	0	164 830
Affichage entrée ville	0	18 000	0	18 000
Développement domiciliaire—Ville	0	814 000	0	814 000
Développement industriel—Prolongement rue	385 000	0	0	385 000
Compteurs d'eau	260 000	0	0	260 000
Réfection aqueduc & égouts partie rue St-Henri, St-Jacques O. & Lacoursière	80 000	1 720 000	0	1 800 000
Réfection du barrage	332 240	0	0	332 240
Équipements de jeux et aménagement—parcs	42 000	84 000	31 500	157 500
Projets—Programme Action Famille-Jeunesse	52 500	75 000	0	127 500
Affectations—Activités de fonctionnement	302 680	29 380	17 500	349 560
TOTAL	2 285 600 \$	4 166 780 \$	49 000 \$	6 501 380 \$

Ce document explicatif sur les prévisions budgétaires 2020 et le programme triennal est publié en conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes. Donné à Princeville, le 16 janvier 2020.

RÉSUMÉ TAUX DE TAXATION 2020

TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES - TAUX VARIÉS	2020 (\$)	2019 (\$)
Catégorie résiduelle : Taxes foncières - résiduelle	0,96	0,95
Catégorie immeubles 6 logements et plus : Taxes foncières - imm. 6 logements et plus	1,01	1,00
Catégorie terrains vagues desservis : Taxes foncières - TVD	1,92	1,90
Catégorie immeubles non résidentiels : Taxes foncières - imm. non résidentiels	1,484	1,469
Catégorie immeubles industriels : Taxes foncières - imm. industriels	1,775	1,756
Catégorie immeubles agricoles : Taxes foncières - imm. agricoles	0,96	0,95
TAXES DE SERVICES	2020 (\$)	2019 (\$)
Tarification - eau / log.	138,00	132,00
Tarification - égouts / log.	152,00	152,00
Tarification - réserve boues / log.	25,00	25,00
Tarification - matières résiduelles	162,00	128,00
Tarification - matières résiduelles chalet	81,00	64,00
Tarification - mat. résiduelles comm. attenants	81,00	64,00
Tarification - récupération plastiques agricoles : Conteneur de 2 verges cube	370,00	370,00
Tarification - récupération plastiques agricoles : Conteneur de 4 verges cube	480,00	465,00
Tarification - piscine desservie	46,00	44,00

Chauffage au bois : La vigilance est toujours de mise!

Le Service de sécurité incendie de Princeville tient à rappeler des règles de sécurité importantes en lien avec le chauffage au bois. Même si cela fait des années que vous utilisez ce type de chauffage, il ne faut jamais prendre pour acquis la sécurité et, surtout, laisser tomber la vigilance!

Rappel important MONOXYDE DE CARBONE

L'intoxication au monoxyde de carbone peut causer des séquelles irréversibles et même la mort. Ce gaz invisible et inodore, contrairement à plusieurs autres gaz, n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence!

D'où vient le monoxyde de carbone?

Les appareils et véhicules qui brûlent un combustible comme l'essence, le diesel, le bois, le propane, le gaz naturel, le mazout, le naphte, le kérosène ou le charbon, peuvent produire du monoxyde de carbone. Si ces véhicules ou appareils sont utilisés dans un endroit insuffisamment ventilé ou qu'ils sont mal entretenus, la quantité de monoxyde de carbone produite peut être dangereuse pour la vie ou la santé.

Lorsqu'il est respiré en grande quantité, le monoxyde de carbone remplace l'oxygène dans le sang, ce qui empêche les organes et les tissus du corps de fonctionner normalement. Les principaux systèmes atteints sont le système cardiovasculaire et le système nerveux.

Comment reconnaître les signes et les symptômes d'une intoxication?

Une intoxication légère ou modérée provoque des symptômes ressemblant, surtout chez l'enfant, à ceux d'une grippe ou d'une gastroentérite, tels que des nausées, un mal de tête et de la fatigue. Une intoxication plus grave conduit à une perte de conscience et éventuellement la mort en quelques minutes seulement.

POUR EN SAVOIR PLUS :

villedeprinceville.qc.ca/mesures-durgence

www.quebec.ca/Monoxyde/Carbone

Attention, les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures!

Il est important de faire preuve de prudence au moment d'entreposer des cendres provenant d'un appareil de chauffage au bois. Les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures. Nous vous recommandons de jeter les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé loin de tous matériaux combustibles. Soulignons aussi l'importance de le conserver à l'extérieur et non dans votre maison afin d'éviter tout risque d'incendie!



Vérifiez l'accumulation de crésote

Puisque la période de chauffage est commencée depuis plusieurs mois, veuillez prendre quelques instants pour vérifier l'accumulation de crésote à l'intérieur de la cheminée. Même si le ramonage requis une fois par an a été effectué dernièrement, demeurez vigilants en tout temps par la suite.

Merci de votre collaboration!

Des questions? Contactez-nous!

Si vous avez des interrogations à propos de votre cheminée ou par rapport à d'autres sujets concernant la prévention et la sécurité incendie, n'hésitez pas à nous contacter au 819 364-3333, poste 3239. Il nous fera plaisir de vous renseigner!



12 AU 23

FÉVRIER

2020

PRÉSENTÉ PAR 

Club de patinage artistique

Au cours des prochaines semaines, les patineuses et patineurs du CPA participeront à la compétition régionale à Drummondville (7 au 9 février 2020). Par la suite, place aux championnats provinciaux présentés à St-Romuald du 5 au 8 mars prochains.

Quant à notre spectacle annuel, il est prévu le 18 avril, à compter de 19 h, au Centre sportif. Les détails pour la mise en vente des billets seront indiqués prochainement sur notre page Facebook.

LES BAGNOLES DE PRINCEVILLE



LE CLUB LIONS DE PRINCEVILLE

En partenariat avec la VILLE DE PRINCEVILLE
organise

PRINCEVILLE
Authentiquement familiale

2^{ème} course Boîtes à savon



Plus de 250\$ en prix

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

Information sur la page facebook : les bagnoles de Princeville

Information et inscription auprès de Serge Duhaime

Téléphone : 819-357-4226

Courriel : sdlb1329@gmail.com

Jusqu'au 9 mars 2020



defichateaudeneige.ca

60 ans d'existence pour le Vestiaire St-Eusèbe!

En septembre 2019, le Vestiaire St-Eusèbe a souligné ses 60 ans d'existence. Depuis sa fondation en 1959, l'organisme à but non lucratif œuvre dans le recyclage vestimentaire et se donne comme mission d'aider la communauté en revendant des vêtements à moindre coût.



Le travail de nos 20 bénévoles prend tout son sens lorsque nous remettons aux organismes de la communauté, c'est-à-dire le Partage St-Eusèbe, la Maison des jeunes La Fréquence, la Fabrique et la pastorale (Flammèches), les montants que nous avons amassés.

En cette période où il s'avère plus qu'important d'éviter le gaspillage, de plus en plus de gens prennent conscience de la nécessité du recyclage et de la récupération et nous font don de leurs vêtements. Notre point de vente, situé au sous-sol de l'église St-Eusèbe, s'adresse à toute notre population.

Nous voulons donc remercier la population qui nous fait confiance par des dons de vêtements ainsi que ceux et celles qui nous encouragent en fréquentant notre point de vente. Nous souhaitons pouvoir continuer pendant de nombreuses années encore notre mission d'aider notre communauté et de faire notre part pour l'écologie. Un grand merci à tout ceux et celles qui œuvrent et qui ont œuvré comme bénévole durant toutes ces années. C'est grâce à vous que cela a été possible!

À noter que nous sommes ouverts le mardi et vendredi en soirée de 19 h à 20 h 45 et le mercredi en après-midi de 13 h à 15 h 45. Vêtements pour toute la famille, lingerie, articles de sports, jouets, articles de maison et plus encore sont disponibles à notre local.

Le conseil d'administration du Vestiaire familial St-Eusèbe Inc. de Princeville

100^e du Cercle des Fermières

Le Cercle des Fermières de Princeville vous souhaite tout d'abord une belle et heureuse année 2020. Nous profitons de l'occasion pour vous informer que nous soulignerons le 100^e anniversaire de notre organisme le 23 mai prochain au Complexe hôtelier Du Pré.

Nous offrons des billets pour le tirage d'une toile de 30 x 40 pouces de l'artiste peintre Martine Cloutier. Il est possible de s'en procurer au coût de 5 \$ chacun en communiquant avec la présidente du Cercle des Fermières, Danie Lévesque, au 819 806-4765. À noter qu'un rallye des mots est aussi en vente au coût de 5 \$ auprès de Marie-Paule Labbé au 819 364-1106.

Les membres du Cercle des Fermières sont une belle fierté pour notre Ville et nous vous remercions à l'avance de votre soutien!

Remerciements des Chevaliers de Colomb

Merci à toute la population de Princeville et des environs pour leur générosité lors de la Guignolée tenue avant la période des Fêtes.

Il est important de préciser que tous les dons recueillis à Princeville ont été remis à 100 % sur le territoire de notre Ville afin d'aider les gens dans le besoin.

Les dons obtenus à Saint-Louis-de-Blandford ont été seulement à cette communauté tandis que ceux de Saint-Norbert d'Arthabaska sont allés pour soutenir la population de la localité et celle de Sainte-Hélène-de-Chester.

Georges Étienne Roux, responsable



En guise de rappel, il est possible de venir déposer plusieurs modèles de cartouches d'encre récupérables à l'hôtel de Ville, et ce, afin d'amasser des fonds pour la Fondation Mira. À noter que les cartouches de recharge et de remplacement ne sont pas acceptées.

Les entreprises et les citoyens peuvent donc déposer les cartouches récupérables acceptées dans une boîte située à l'entrée de l'hôtel de Ville (50, St-Jacques Ouest). Ces cartouches seront ensuite remises à la Fondation Mira.

CARTOUCHES ACCEPTÉES

Tous les modèles de marque Lexmark qu'ils soient d'origine ou recyclés



Les cartouches originales seulement pour :

Toutes les jets d'encre



CARTOUCHES REFUSÉES

Les modèles de cartouches compatibles ou recyclés

Les marques maisons (ex.: Staples ou Grand and Toys, etc.)

Les cartouches originales de marque :

RICOH TOSHIBA OKIDATA®

XEROX®  **KONICA MINOLTA**

SHARP®  **KYOCERA**

Tous contenants de poudre et tubes de plastique

INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DE LA VILLE

Pour tout savoir à propos des principaux événements à venir à Princeville ou concernant les actualités récentes, inscrivez-vous à notre infolettre. Vous recevrez de nos nouvelles une à deux fois par mois, selon la période de l'année.

Pour en savoir plus : villedeprinceville.qc.ca/infolettre

CRÉDITS

Infographie, rédaction et révision des textes : Service des communications de la Ville de Princeville
Photos : Nancy Cloutier (page 1), Audrey Martin (page 2) et Fondation Mira (page 11)

LA VILLE DE PRINCEVILLE PRÉSENTE



CARNAVAL D'HIVER PRINCEVILLE

DERBY DE CHEVAUX AMICAL

en collaboration avec le
Club Équestre des Bois-Francis

Inscriptions avant le 24 janvier 2020

Début du Derby | 10h

45 inscriptions maximum

Vous devez être membre du Club

Équestre des Bois-Francis pour participer

Infos et inscriptions | Michaël Martel | 819 336-5147 | 

ZONE DU MONT APIC



Pente école de ski / planche à neige 14h à 17h
Matériel fourni | Zone chauffée pour se changer

14H À 17H

Tours de traineau à chevaux avec Réjean Lambert

Traineaux à chiens avec Randonnée Micklâ

Tours de Poney avec la Fermette Majo

CLASSIQUE HIVERNALE MAHG

présentée par Excavation Bois-Francis

NOUVEAUTÉ

De 10h à 15h

En association avec

le Hockey Mineur de Princeville



10H À 17H

Glissade sur tubes avec le programme Santé Globale
[Apportez votre matériel]

Patinage musical

Randonnée à raquettes [Prêt de raquettes gratuit]

Jeu de quilles géant

VTT électriques

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

Bar au profit du
Cercle de Fermières

Cantine et boissons chaudes
au profit de Chanter la Vie

Feu de joie

Alcool de l'extérieur interdit sur le site.



1^{ER} FÉVRIER 2020 AU PARC MULTISPORTS | GRATUIT

En cas de mauvaise température, certaines activités seront transférées au lendemain.